

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables  
(B-S) - Dépôt le 27/08/2025 - B2025/011506 - 1954 B 00008 - 778 149 716 - "SOCIETE  
D'ETUDES COMPTABLES ET D'AUDIT DU FOREZ S.E.C.A OU S.E.C.A FOREZ" "Société  
d'expertise comptable et de commissariat aux comptes"

Désignation de l'entreprise : SAS SECA FOREZ Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12
Adresse de l'entreprise 7 rue de l'Artisanat 42390 VILLARS Durée de l'exercice précédent\* 12

Numéro SIRET\* 77814971600038 Néant \*

Table with columns: Description, Code, Brut (1), Amortissements, provisions (2), Net (3), Net (N-1) (4). Rows include Capital souscrit non appelé, Frais d'établissement, Concessions, terrains, constructions, participations, créances, stocks, et divers. Includes handwritten signature 'Certifié conforme' and 'Secc'.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cesid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS SECA FOREZ

Néant  \*

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....4.4.0...0.0.0.....)	DA	440 000	440 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	44 000	44 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	156 644	128 031
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	640 644	612 031
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	312	734
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	698 200	571 380
	Dettes fiscales et sociales	DY	554 219	540 810
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
<b>Compte régul.</b>	Autres dettes	EA	7 929	3 543
	Produits constatés d'avance (4)	EB	688 775	468 649
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	1 949 435	1 585 115	
<b>(V)</b>	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	2 590 079	2 197 146	
<b>RENVois</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 949 435	1 585 115	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 590 078.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 446 246.30 Euros et dégageant un bénéfice de 156 643.79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Changement de méthode**

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

### Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

### Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

### Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

### Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Au début	Nombre de titres		En fin
			Créés	Remboursés	
Parts sociales	80.0000	5 500			5 500

### Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fond de commerce	69 211			69 211	
Total	69 211			69 211	

### Evaluation des amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	662 765
Autres créances	40 650
Total	703 415

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	312
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	604 974
Dettes fiscales et sociales	175 048
Autres dettes	1 920
Total	782 254

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	67 899
Total	67 899
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	688 775
Total	688 775

## ANNEXE

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

- Indemnités de départ à la retraite :

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont couverts par des versements effectués auprès d'une compagnie d'assurance.

##### Engagements reçus

# **SOCIETE D'ETUDES COMPTABLES ET D'AUDIT DU FOREZ**

**SAS d'experts-comptables et de commissaires aux comptes  
au capital de 440 000 euros**

**Siège social : 7, rue de l'Artisanat à VILLARS (42390)  
R.C.S. SAINT-ETIENNE B 778 149 716**

---

## PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

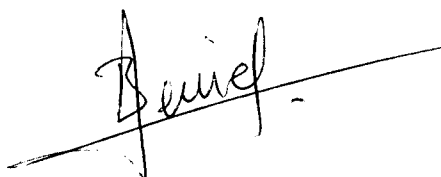
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 01 AOÛT 2025

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice de 156.644 € :

- en dividendes : 156.644 €.

## TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE

Identique en tous points à la proposition d'affectation ci-dessus.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Amiel", is written over a horizontal line that extends across the page.